



PROCES VERBAL
N° 28/CNCMP/2013

L'an deux mille treize et le Mercredi 15 Mai à 12 heures, le Comité Permanent de la Commission Nationale de Contrôle des Marchés Publics s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Ahmed Baba Ould Moulaye Zeine, son président.

Étaient présents:

- Mohmed Abdellahi Ould Zeine, Membre du CP
- Brahim Ould Hamed, membre du CP
- Yacoub Ould Haibetly, Membre du CP
- Ciré Amadou, Membre du CP
- Raifa Mint Kassim, Membre du CP
- Abderrahmane Abdoul, Représentant du Contrôle Financier

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS DU SECTEUR RURAL

1°/-Examen de la lettre N°0265/CPMP/SR reçue le 13 mai 2013, demandant l'approbation du Plan prévisionnel de passation des marchés de la Direction de l'aménagement rural (DAR) et de la Direction de l'élevage (DE) pour l'exercice 2013.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit du plan prévisionnel de passation des marchés.

2°/-Examen de la lettre N°0264/CPMP/SR reçue le 13 mai 2013, demandant l'approbation des projets de marché suivants :

1. Transport de 2.988 tonnes de blé à la FNT
2. Transport de 3.408 tonnes de blé à l'Ets TAWFIK
3. Transport de 804 tonnes de blé à l'Ets Mohamed Abdarrahmane Oul Béchir

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve lesdits projets de marché passés comme suit, sous réserve de l'accord du bailleur de fonds :

1. *Lot 1 : transport de 2.988 tonnes de blé attribué à la FNT pour un montant de 71.712.000 Ouguiya HTT avec un crédit d'impôt de 10.039.680 Ouguiya et un délai de livraison de 30 jours.*
2. *Lot 2 : transport de 3.408 tonnes de blé attribué à l'Ets TAWFIK pour un montant de 63.188.800 Ouguiya HTT et un crédit d'impôt de 8.874.342 Ouguiya et un délai d'exécution de 30 jours.*
3. *Lot 3 : transport de 804 tonnes de blé attribué à l'Ets Mohamed Abdarraahmane Oul Béchir pour un montant de 15.919.200 Ouguiya HTT et un crédit d'impôt de 2.228.688 Ouguiya et un délai de livraison de 30 jours*

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS DES SECTEURS DE SOUVERAINETE

3°/-*Examen* de la lettre N°/CPMP/Ssouv reçue le Mai 2013, demandant l'approbation de 04 avis de manifestation d'intérêts relatifs aux études de réalisation des routes confiées à l'ANESP :

- Néma-Oualata
- Agweinit-Ould Yengé
- Barkeol-lebher, route de l'espoir
- Adel Bagrou-Bousteila-Djiguenni-Kobenni

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve lesdits avis à manifestation d'intérêts, sous réserve de prendre en compte les observations en annexe.

COMMISSION DES MARCHES DES SECTEURS DE BASE ET INDUSTRIES EXTRACTIVES

4°/-*Examen* de la lettre N° 0522/CMSSBIE reçue le 13 Mai 2013, demandant l'approbation du plan prévisionnel de passation des marchés de l'ONAS pour l'exercice 2013.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit du plan prévisionnel de passation des marchés.

5°/- *Examen* de la lettre N° 0526/CMSSBIE reçue le 15 Mai 2013, demandant l'approbation des plans prévisionnels de passation des marchés révisés de la Direction de l'hydraulique (DH) et du PEPA, pour l'exercice 2013.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve lesdits plans prévisionnels de passation des marchés, sous réserve de demander l'autorisation de la CNCMP pour les modes dérogatoires avant leur lacement.

6°/-*Examen* de la lettre N°0521/CMSSBIE reçue le 13 mai 2013, demandant l'approbation de l'avis à manifestation d'intérêts relatif à la maitrise d'œuvre du volet assainissement du programme Eau et Assainissement dans cinq Wilayas de Mauritanie ».

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve lesdits avis à manifestation d'intérêts.

LE PRESIDENT

AHMED BABA OULD MOULAYE ZEINE



Les membres du Comité Permanent

Mohmed Abdellahi Ould Zeine

Ciré Amadou

Brahim Ould Hamed

Raifa Mint Kassim

Yacoub Ould Haibetly

Abderrahmane Abdoul.